



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

## défense et usage

Question écrite n° 107516

### Texte de la question

Ayant constaté que le site internet du Centre satellitaire de l'Union européenne, actuellement basé en Espagne, se trouve pour l'heure accessible en anglais seul ([www.eusc.europa.eu](http://www.eusc.europa.eu)), M. Bruno Bourg-Broc interroge Mme la ministre déléguée aux affaires européennes afin de savoir sous quelle échéance sont prévues les ouvertures en espagnol et en français.

### Texte de la réponse

Le Centre satellitaire de l'Union européenne, institution intervenant dans le cadre de la politique étrangère et de sécurité commune (PESC), a été institué par l'action commune du Conseil du 20 juillet 2001 fondée sur l'article 14 du Traité de l'Union européenne. Le régime linguistique qui s'applique au domaine de la politique étrangère et de sécurité commune est un régime dit « d'usage » fondé sur le bilinguisme français et anglais. À ce titre, le Centre satellitaire de l'Union européenne, quoique basé en Espagne, utilise l'une ou l'autre des langues d'usage.

### Données clés

**Auteur :** [M. Bruno Bourg-Broc](#)

**Circonscription :** Marne (4<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 107516

**Rubrique :** Langue française

**Ministère interrogé :** affaires européennes

**Ministère attributaire :** affaires européennes

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 24 octobre 2006, page 10946

**Réponse publiée le :** 15 mai 2007, page 4401